

----- Message original -----

Sujet : [INTERNET] Enquête publique relative au projet d'aménagement de Chronolignes sur le réseau urbain de transport public de Le Mans Métropole

De : Ch'adopte Moi

Pour : pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr

Date : Wed, 13 Mar 2024 11:30:28 +0100

Bonjour,

Avant de couper les 200 arbres, c'est impératif de demander une analyse de l'état de santé des arbres, enquête qui doit être faite par un organisme compétent mais surtout indépendant.

Le projet actuel parle de "compenser" les arbres coupés. C'est impossible à compenser. Les arbres vont mettre plusieurs dizaines d'années à pousser, dans l'hypothèse où ils arrivent à pousser. Il y a suffisamment de résultats étudiés sur d'autres grandes villes. On sait que les nouveaux arbres ont beaucoup de mal à pousser en ville, la plupart meurent à cause de la pollution, de la bithumisation et du réchauffement climatique. Détruire 200 arbres adultes et sains, à l'heure actuelle c'est de la folie pure. Vous ne pourrez jamais les "compenser".